

Entretien avec Jacques SALVATOR, président du groupe des élu(e)s socialistes et républicains

Parole Socialiste : Bonjour Jacques. En mars dernier, les élu(e)s socialistes et républicains se sont abstenus lors du vote du budget. C'est une décision politique forte. Quelles ont été les principales raisons de ce choix ?

Jacques Salvator : Bonjour Parole Socialiste. Les raisons sont multiples. Il faut d'abord noter que nos capacités d'autofinancement déclinent depuis 2003. Le taux d'épargne brute, c'est-à-dire la part des recettes de fonctionnement que nous sommes en mesure de consacrer aux dépenses d'investissements baisse dangereusement de 8.5% en 2003, il n'est plus en 2006 que de 5,4%.

P.S. : Pourquoi ?

J.S. : L'explication est simple : en 2006, les recettes de fonctionnement ont progressé de 0.89% alors que les dépenses ont augmenté de manière significative pour atteindre 5,91%. Nous connaissons les responsabilités du gouvernement (stagnation de la dotation globale de fonctionnement), même si les conséquences de cette restriction budgétaire sont pour partie amoindries par l'augmentation sensible des dotations de péréquation mises en place par le gouvernement de Lionel Jospin.

P.S. : Comment faire face à ces réalités ?

J.S. : D'abord en tablant sur nos propres forces et nos capacités collectives de mobilisation, de revendication mais aussi d'initiatives et de propositions nouvelles.

P.S. : C'est-à-dire ?

J.S. : À ce jour, aucune initiative sérieuse n'a été prise :

- pour exiger la création d'une commission intercommunale des finances locales qui permettraient la transparence sur les flux financiers entre la ville et Plaine Commune,
- pour engager une négociation sur le partage de la taxe sur les spectacles organisés au Stade de France aujourd'hui perçue

uniquement par la ville de Saint Denis (2 millions d'euros annuels) ,
- pour sensibiliser l'opinion de nos concitoyen(ne)s sur l'utilisation des 12 millions d'euros versés chaque année par l'Etat au Consortium Stade de France pour compenser l'absence d'un club résident (et ce pendant encore 12 ans).

Plus globalement, nous devons proposer des modalités nouvelles pour que les aménageurs ou les promoteurs participent au financement des équipements publics nécessaires.

P.S. : En matière de nouvelles ressources, les financements européens ne constituent-ils pas des pistes à davantage explorer ?

J.S. : Je suis pleinement d'accord, de nombreux appels à projets de la Commission Européenne pourraient être utilisés pour financer nos activités dans le cadre de la programmation 2007-2013 des fonds structurels européens.

De ce point de vue, le recours à des compétences spécialisées (comme le fait Plaine Commune) pour nous aider dans l'élaboration de dossiers pertinents reviendrait sans doute moins cher à la ville que la multiplication des campagnes de communication, pour des résultats sans doute plus visibles par nos concitoyens.

P.S. : Et côté dépenses ?

J.S. : En ce qui concerne nos dépenses de fonctionnement, elles sont depuis plusieurs années supérieures par habitant à la moyenne nationale (pour des recettes, rappelons-le, à peine inférieure à cette moyenne).

P.S. : Justement, la question des dépenses de fonctionnement apparaît être une préoccupation réelle de nos concitoyen(ne)s aujourd'hui. Phantasme ou réalité ?

J.S. : Il y a des réalités qui s'imposent et nous devons être rigoureux sur cette question. Encore une fois rien dans le budget qui nous est présenté ne montre le choix d'engager une véritable stratégie de

maîtrise de nos dépenses de fonctionnement (à la différence des budgets 2006 et 2005 où des inflexions modestes mais réelles étaient présentées).

P.S. : Et pour 2007, qu'est-ce qui est prévu ?

J.S. : Dans le budget primitif proposé, les signaux sont inverses puisqu'il nous a été demandé de voter, pour la première fois, une reprise anticipée des résultats provisoires du compte administratif 2006, afin d'abonder les recettes de fonctionnement du budget 2007 (à hauteur de plus de 5 millions d'euros). C'est faire comme si tous les besoins en équipements et investissements étaient d'ores et déjà satisfaits ! Or nous connaissons tous, les coupes qui ont été effectuées dans le budget des travaux, parfois urgents, d'entretien ou de rénovation nécessaires.

Qu'il s'agisse de crédits pour la résorption des peintures au plomb, l'éradication de l'amiante, la mise en sécurité de certains locaux ou établissements, le remplacement accéléré des chaudières enfin de l'urgence d'une intervention lourde sur le bâtiment de la ferme Mazier.

P.S. : Quelle attitude alors à adopter et pour quel objectif ?

J.S. : N'oublions pas que différer aujourd'hui, c'est renchérir pour demain. Si la reprise anticipée des résultats du compte administratif est depuis 1996, seulement, une procédure budgétaire légale, il serait légitime d'affecter une part des fonds récupérés au budget d'investissement 2007 parce qu'au-delà de la satisfaction des besoins de nos concitoyen(ne)s, l'objectif principal de nos budgets doit être l'accompagnement du développement d'Aubervilliers et la pérennisation de son attractivité nouvelle.

D'autant que le choix d'un développement durable exige la haute qualité environnementale dans les constructions et un aménagement de la ville attentif aux questions de santé publique.